

M. Baldwin: Et aviser le ministre de la peine qu'il encourt. Il pourrait se retrouver en prison à Saskatoon.

M. John Burton (Regina-Est): Une question supplémentaire au ministre chargé de la Commission du blé. Étant donné que le gouvernement agit actuellement sur l'hypothèse que l'article 33 du bill C-244, prévoyant l'abrogation de la loi sur les réserves provisoires de blé, est en vigueur, envisage-t-il d'adopter la même ligne de conduite en ce qui concerne l'article 32 de ce bill en versant les 100 millions de dollars prévus à titre de versements transitoires?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Il est impossible de verser ces 100 millions de dollars sans que cette somme ait été votée par le Parlement. Notre position à l'égard de l'article 33 et des 60 millions de dollars est que si cette somme avait été versée à la Commission du blé il aurait été nécessaire à cette dernière de la confier à un syndic en attendant l'adoption du bill et il ne se serait agi strictement que d'une écriture comptable.

M. Burton: Étant donné que le ministre est responsable devant le Parlement des décisions de la Commission, j'aimerais savoir s'il a demandé au ministre de la Justice quelle est la situation juridique créée par le non-versement de ces fonds de la part du gouvernement ou, en d'autres termes, par le fait que le ministre des Finances a omis de les verser. Ma question est motivée par le fait que la Commission du blé elle-même a remis au gouvernement une demande de versement des fonds en question.

L'hon. M. Lang: Nous avons obtenu une opinion quant à la nécessité de rembourser les versements qui avaient été faits au cas où le bill C-244 avait été adopté par la suite.

M. Woolliams: Vu que le ministre de la Justice, qui est chargé de l'administration de la justice, garde le silence sur une question aussi importante, puis-je lui demander s'il a l'intention de permettre au comité exécutif de passer outre à la loi canadienne ou s'il est prêt à recommander au cabinet que celle-ci soit exécutée?

* * *

QUESTIONS OUVRIÈRES

LE CHÔMAGE—LES PRÉVISIONS POUR L'HIVER ET LES MESURES ENVISAGÉES

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): J'aimerais poser une question au premier ministre au sujet de la crise nationale de chômage au Canada. Peut-il nous dire si le gouvernement a dressé un plan important de prévoyance pour combattre le chômage prévu pour cet hiver, et si ce plan sera rendu public?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Comme dans le cas des autres questions, s'il doit y avoir une annonce de politique, je la ferai en temps utile.

• (3.10 p.m.)

M. Lundrigan: Le premier ministre peut-il nous dire si le gouvernement a fait des prévisions au sujet des niveaux

[M. Woolliams.]

de chômage prévus au Canada cette année? Pourrait-il nous dire si, d'après les prévisions, plus de un million de Canadiens seront en chômage? Le gouvernement a-t-il fixé des objectifs touchant les niveaux prévus de chômage et les fera-t-il connaître?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je crains de ne pouvoir répondre à ces questions d'ordre statistique.

M. Lundrigan: J'en appelle au Règlement, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député invoque le Règlement.

M. Lundrigan: Le premier ministre n'a peut-être pas compris ma question. Je lui demandais si le gouvernement avait fait des extrapolations et fixé des objectifs. Il n'y a pas beaucoup de statistique là-dedans. Peut-il faire connaître à la Chambre et au pays ces prévisions et ces objectifs?

CORNWALL—LA LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Quand le premier ministre a parlé à Cornwall samedi soir, a-t-il informé la population d'un plan du gouvernement pour surmonter le chômage de 20 p. 100 dans cette ville? En l'occurrence, voudrait-il esquisser ce plan?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je tenterai de voir si une transcription de mes remarques peut être transmise au député.

L'hon. M. Hees: J'ai vu la transcription, et elle ne contient rien à ce sujet. Je me suis demandé si quelque chose m'avait échappé.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le temps passe, et la présidence pourrait peut-être donner la parole au député d'Edmonton-Centre, qui cherche depuis quelques moments à poser une question.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA QUESTION D'UN MINISTÈRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES ÉCONOMIQUES

M. Stephen E. Paproski (Edmonton-Centre): Merci, monsieur l'Orateur. Ma question s'adresse au premier ministre. Le gouvernement songe-t-il à nommer un ministre d'État pour organiser un secrétariat de l'Économie afin de coordonner tous les ministères de l'État qui touchent à l'économie?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Non, monsieur l'Orateur.

M. Paproski: Une question supplémentaire.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je laisserai le député poser sa question, mais j'ai essayé de donner à d'autres députés l'occasion de poser des questions sur d'autres sujets. Il y a eu tant de questions supplémentaires sur ce sujet que le temps nous manquera bientôt, mais comme le député a été très patient, je lui permettrai de poser une question supplémentaire.